Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

5.21 - Zonage

Lalande-de-Pomerol

Élaboration du PLUi prescrite par D.C.C. du 23/09/2021
Projet de PLUi arrêté par D.C.C. du 12/02/2025
Dossier soumis à Enquête publique du 29/09/2025 au 07/11/2025
PLUi approuvé par D.C.C. du 26/02/2026

Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 033-200070093-20260225-2026_02_DEROGATOIRE

Légende

Zonage du PLUi

- UC
- UD
- UE
- UBy; UX; UXa; UY; UXc; UXv
- 2AU habitat
- A
- Ap
- N
- Np

Prescriptions

- Protection ponctuelle au titre de l'article L151-23 - arbre remarquable
- Espace boisé classé
- Protection surfacique au titre de l'article L151-19 - boisement
- Protection surfacique au titre de l'article L151-19 - parc / jardin

Autres

- PPRI - Zone rouge
- PPRI - Zone blanche hachurée rouge
- PPRI - Zone bleue
- Construction récente ou en cours
- Secteur affecté par le bruit des infrastructures routières (ABF - 250m)

Conception : Metropolis / Ter / Urbana / IDE / ZWA / Cholet / Rivière-Avocats-Associés

Sources : Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'Etat réservés © 2023.

0 250 500m